



Comment récupérer une dette auprès de mon père ?

Par **marieo_old**, le **06/11/2007** à **19:57**

J'ai prêté une somme d'environ 70 000 F (héritage de ma grand mère maternelle) à mon père à l'âge de 18 ans. Aucun papier n'a été fait, mon père m'ayant dit qu'en famille on pouvait se faire confiance. Mon père ayant par la suite eu un redressement judiciaire, j'ai patienté pour être remboursé. Cela fait bientôt 18 ans que je lui ai prêté et je souhaiterais qu'il me rembourse. Je lui ai demandé, il ne veut plus me voir et m'a dit qu'il me rappellera pour régler cette dette. Cela fait plus de 6 mois de cela et toujours rien. Que puis-je faire ?